

Le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France.

Il représente à lui seul près de 43% des consommations d'énergie et génère près de 23 % des émissions de gaz à effet de serre.

Ceci a un impact direct sur les factures énergétiques de nos concitoyens, la facture annuelle de chauffage étant estimée à 900 €.

Ceci cache de grandes disparités selon les zones climatiques, mais aussi selon le niveau d'isolation des bâtiments.

Afin de réduire de manière durable ces dépenses énergétiques, le Grenelle de l'Environnement a prévu la mise en œuvre d'un programme de réduction des consommations d'énergie dans le secteur du bâtiment.

La mise en œuvre de la réglementation thermique « RT 2012 » dans le neuf s'inscrit dans cette volonté de réduction des consommations d'énergie.

Cette réglementation a l'objectif ambitieux de diviser par 3 les consommations énergétiques (un facteur 2 ayant été observé entre la première réglementation de 1974 et celle de 2005).

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté ainsi que les 4 Directions Départementales des Territoires de la Région convient l'ensemble des acteurs de la construction à 2 demi journées de présentation de cette réglementation.

Ces rencontres permettront de présenter les objectifs de la RT 2012, ses grands principes, ses modalités d'application ainsi que ses différences par rapport à la réglementation précédente.

Cette rencontre sera enfin l'occasion d'élargir le débat en évoquant le futur label adossé à cette réglementation qui préfigurera les réglementations futures.

Programme



- 13 h 30 : **accueil des participants**
- 14 h 00 : **ouverture des rencontres**
Joël Prillard, Directeur adjoint DREAL
- 14 h 15 : **Présentation de la RT 2012 - 1ère partie**
CETE de LYON – DL Autun
- 15 h 05 : **Échanges avec la salle**
- 15 h 20 : **Présentation de la RT 2012 - 2ème partie**
CETE de LYON – DL Autun
- 16 h 10 : **Échanges avec la salle**
- 16 h 25 : **BBC aujourd'hui - RT 2012 demain**
Exemples commentés
Présentation du futur label adossé à la RT 2012
AJENA Énergie et Environnement
- 16 h 55 : **Échanges avec la salle**
- 17 h 10 : **Discours de clôture des rencontres**
Directeur Départemental des Territoires

Carton Réponse

Bulletin à retourner avant le 30/09/2011

Par courriel :

regis.desserme@developpement-durable.gouv.fr

Par courrier :

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement Franche Comté
Service Logement Bâtiment Énergie
17 E rue Alain Savary BP 1269
25005 Besançon Cedex - Fax : 03.81.21.69.99

Inscription individuelle

◇ M., Mme, Melle :

◇ Collectivité, organisme, administration :

◇ Qualité :

◇ Adresse :

◇ Téléphone :

◇ Courriel :

Participera (*inscription obligatoire*) à la rencontre de :

Besançon le 7 octobre

Montbéliard le 18 octobre
(nombre de places limité à 135)

Pour la rencontre de Besançon :

Participera au cocktail de clôture

Ne participera pas au cocktail de clôture

